Le congrès qui a duré trois jours, et auquel un esprit admirablement sacerdotal a présidé, s'est terminé par des manifestations touchantes, qui ont magnifiquement couronné une inoubliable série de séances édifiantes et tout à fait instructives.

DECRETS ET SOLUTIONS

S. Congrégation des Rites

Messe de minuit le 31 décembre

POUR sanctifier les premières heures de cette année jubilaire 1900, et les premières heures de l'année 1901, commencement du vingtième siècle, Léon XIII, par décret de la Congrégation, en date du 13 novembre 1899, a autorisé, au gré des Ordinaires, durant les deux nuits du 31 décembre 1900 et 1901, la célébration d'une *messe* unique de *minuit* (messe de la Circoncision) basse ou chantée, devant le Saint Sacrement exposé, dans toutes les églises et chapelles où l'on conserve la Sainte Eucharistie. Les fidèles peuvent communier durant cette messe ou en dehors.

Jeudi saint

Dans les églises non paroissiales, quand on célèbre la messe du *jeudi saint*, on peut omettre l'office du samedi, mais non celui du vendredi ; on doit faire le sépulcre ; si les ministres font défaut, qu'on demande l'autorisation de se servir du mémorial de Benoit XIII.

Dans les églises paroissiales, qu'on s'en tienne aux rubriques et décrets, en employant, si besoin est, le mémorial. Cette messe du jeudi saint peut être dite ou chantée dans les églises et oratoires des réguliers pro-